



## 13 décembre 2005 : fin d'année et fin de mandature...

Lors du Conseil d'Orientation Fédéral (COF) du 13 décembre 2005, Bernard Théobald a dressé un bilan de ses quatre années à la Présidence de Cobaty France.

Bernard Théobald a ensuite adressé ses chaleureux remerciements aux Présidents et responsables de Commissions sans qui les actions n'auraient pu être conduites.

- Alain Merlaud  
Commission Structures
- Bernard Despres  
Formation des cadres de Cobaty
- Jean-Claude Lemaire,  
Guillaume de Silans  
Commission Recrutement
- Thierry Simonet  
Commission Jeunesse et Formation
- Patrice Genet  
Commission Trait Bleu
- Guy Mullier  
Commission Informatique
- Pierre Gayte, Alain Bellotti,  
Martine Puech  
Commission Communication
- Gérard Courtin  
Commission Europe
- Toufic Salhab  
Commission Euroméditerranée
- Robert Daussy  
Commission RH & S
- Jean-Robert Daussy  
Commission Accessibilité
- Daniel Valdenaire  
Commission Animation

Le Président Théobald a tenu également à remercier Michel Levron et Didier Adès (Cobatyste d'honneur

depuis la veille) pour leurs conseils et leur engagement à Cobaty.

Après un point sur l'état d'avancement du Congrès de Nîmes et son thème par le Président de l'Association de Nîmes Nicolas Crégut et le commissaire du Congrès, le Président Théobald a clôturé les travaux du COF, gardant ses conclusions pour l'Assemblée Générale.

### Assemblée Générale et élections du nouveau bureau

Les travaux de l'AG ont été ouverts à 11 h 30. L'ordre du jour portait sur :

- La présentation du Rapport Moral du Bureau National en exercice.
- L'élection d'un nouveau Bureau National

Le Président, pour son Rapport Moral, rappelle que les actions réalisées durant ces quatre dernières années, avaient été définies par le « Plan d'actions et stratégies » élaboré par le Bureau sortant et sur lequel il avait été élu.

La quasi-totalité de ces objectifs a été réalisée et les rencontres d'automne (qui se sont tenues en octobre dernier à Arles) ont permis de faire

le point « Où en sommes-nous ? » et « Où devons-nous aller ? »

Le Président a ensuite rappelé les grandes lignes des actions menées par son Bureau durant les quatre années de son mandat :

- Adaptation des structures pour 2005, dans le cadre du redécoupage gouvernemental des grandes régions du pays. Un travail de réflexion sur l'organisation du Cobaty, pour s'adapter à la nouvelle organisation européenne de la France, sera nécessaire.
- Développement européen du Cobaty. Dans ce domaine, aucune opportunité ne doit être gaspillée. Un développement coordonné est nécessaire.
- Développement du partenariat euro-méditerranéen. Ce partenariat est plus facile à développer qu'avec le reste de l'Europe, la barrière de la langue et les coutumes étant un obstacle moindre dans les pays du pourtour méditerranéen.
- Développement des relations avec les grandes institutions nationales : CES, Syndicats professionnels, Sénat (à poursuivre) et Assemblée



Nationale (à créer)...

- Poursuite des opérations "Trait Bleu" et communication sur ces opérations.
- Regroupement des Commissions "RH" et "Transmission d'entreprise".
- Poursuite de la politique de recrutement mise en œuvre ces deux dernières années.
- Préparation de la commémoration des 50 ans du Cobaty.

Après l'adoption à l'unanimité de ce rapport moral, les participants à l'AG ont procédé à l'élection du Bureau National pour lequel une seule liste était candidate (elle a été élue à l'unanimité).

Cette liste rassemble :

Jacques WERMUTH  
Nicole BIGAS  
Bruno FIEVET  
Parviz HAERI  
Bernard LAFFAILLE  
René LAHITTE

Nathalie LEBLONDET-CASSIN  
Jean-Claude LEMAIRE  
Jacques LORTHIOIR  
Un COF et une AG sans surprise au

cours desquelles une page de l'histoire de Cobaty a été tournée...

Jacques Wermuth est ainsi devenu le dixième Président de Cobaty France.



Le nouveau CAN

## Accessibilité : les synergies se développent

*La Commission RH&S doit être fière d'avoir donné naissance au Groupe de Réflexion sur l'Accessibilité devenue Commission Accessibilité. A en croire les résultats, les synergies se développent...*

### 15 mars 2006 : l'Accessibilité au programme du Medec

Dans le cadre du Salon des médecins et des métiers paramédicaux qui s'est déroulé au Palais des Congrès à Paris, Cobaty a organisé une conférence sur "Domotique et Accessibilité", l'objectif étant de convaincre que les soins et l'hospitalisation à domicile peuvent être prescrits par les médecins dès l'instant où le logement est accessible et adapté.

### 23 mars 2006 : l'Accessibilité au programme de Nordbat

Mobilisant durant trois journées, l'ensemble des halls d'exposition de Lille Grand Palais, le salon Nordbat 2006 a réuni près de 300 exposants pour présenter les nouvelles technologies

de la construction, notamment dans l'économie d'énergie, le développement durable, etc.

Cobaty, comme précédemment, n'a pas manqué ce rendez-vous grâce au dynamisme de l'Association de Flandre Artois. Non seulement un stand aux couleurs de Cobaty accueillait, dans la convivialité, professionnels et Cobatystes, mais fait marquant, un colloque sur l'Accessibilité a été également organisé le 23 mars après-midi, sous l'égide de Jean-Pierre Bheauduin et Jean-R. Daussy et en présence de Patrick Gohet, Délégué Interministériel aux Personnes Handicapées. Un débat animé par Robert Daussy.

Après quelques mots d'introduction du Président Philippe Prevot, la parole a été donnée par Robert Daussy à Marc Beharel, Délégué Régional de l'APF (Association des Paralysés de France) : « Il faut intégrer la notion d'un bien adaptable pour tous. Le niveau « 0 » convient parfaitement aux paralysés, mais pas aux défi-

ciants visuels qui manquent de repères ! » Cette intervention a été approuvée par P. Gohet qui considère que ce constat « est largement à l'origine de la mise en place d'un réseau de formation à l'accessibilité.

La loi comprend deux mesures essentielles : la compensation de l'incapacité par l'acquisition d'un fauteuil par exemple et le fait de rendre praticable la société à une personne qui se déplace en fauteuil roulant. » Si M. Beharel a abondé dans le même sens que P. Gohet concernant le cadre bâti, il a cependant relevé le déficit de personnel travaillant dans les « Maisons Départementales d'Handicapés » générant d'importants retards dans le traitement des dossiers. Celles-ci semblent d'ailleurs faire l'objet d'une préoccupation gouvernementale, si l'on en croit l'intervention de P. Gohet : « L'année 2006 est une période de transition difficile. Il y a un passage à vide qui pose des problèmes aux personnes handica-

*suite page 4*

# La nouvelle composition des Districts

## District 1

Président de District Charles CUNAT  
 Délégués Régionaux Daniel DUCRET  
 Frédéric LAFORET  
 Pierre STENGER  
 Maurice MAGHE

Franche Comté  
 Bourgogne  
 Alsace  
 Lorraine

## District 2

Président de District Marc CHIRON  
 Délégués Régionaux François DOSSE  
 Christian DUFOUR  
 Robert ELLENA

Lyon - Saint-Etienne - Pays de l'Ain  
 Auvergne  
 Savoie - Haute-Savoie - Isère - Drôme

## District 3

Président de District Jean-Louis AUGEREAU  
 Délégués Régionaux François GEVAUDAN  
 Boris PERDIGON  
 André WEGMANN

Nice - Côte d'Azur  
 Alpes  
 Bouches-du-Rhône - Vaucluse

## District 4

Président de District Ubald SILVESTRI  
 Délégués Régionaux Armand MANCEAU  
 Christian LAUDY  
 Georges LAMBRECO

Haute et Basse-Normandie  
 Champagne-Ardennes  
 Nord Pas-de-Calais-Picardie

## District 5

Président de District Hélène BESSON  
 Délégués Régionaux Martine PUECH  
 Mathieu ROUDIE

Languedoc-Roussillon  
 Midi-Pyrénées

## District 6

Président de District Jean-Claude PAVION  
 Délégués Régionaux Luc GICQUEL  
 Jean-Yves MORISSET  
 Michel MEUNIER

Bretagne  
 Pays-de-Loire  
 Centre

## District 7

Président de District Jean-Claude SERVOUZE  
 Délégués Régionaux Jean-Claude CHAMINAND  
 Christian DAUPLEIX  
 Patrick CHARRIERAS

Limousin  
 Poitou-Charentes  
 Aquitaine

## District 8

Président de District Guillaume de SILANS  
 Délégués Régionaux Anne-Marie LEFORT  
 Roger REISSNER  
 Michel TOURON

93 - 77 - 94  
 Paris  
 92 - 95 - 78

## District 9

Président de District Paul-Louis BOURROUILLOU  
 Délégués Régionaux Denis DUPUY  
 Emile ROMNEY

Océan Indien  
 Antilles

pées. » Daniel Chaffeau, Directeur du Groupe Hainaut Immobilier a rappelé la loi du 11 février 2005 qui avait pour but l'égalité des chances et des droits.



Liliane Friscale et Jean-R. Daussy

Pour P. Gohet, il est dit que, cinq ans après la mise en application de la loi, le problème du handicap et celui de l'avancement en âge devront avoir été rapprochés. Robert Daussy a ensuite donné la parole à Liliane Friscale de Lille Métropole Habitat (LMH) qui a présenté un court métrage.

Un témoignage bref mais évocateur des démarches qui peuvent être entreprises pour adapter les logements neufs. Mais LMH représente 33 000 logements sociaux qui nécessitent une adaptation: «Nous ciblons des candidatures et travaillons à l'adaptation du logement avec les ergothérapeutes de ces futurs locataires.» Pourtant, pour Pierre Hour-

riez, Président du CHAT et non voyant, « un logement adapté ou adaptable dans une ville qui ne l'est pas, c'est inacceptable. »

Jean-Michel Simon architecte et spécialisé dans les problèmes d'adaptation des logements : « Le coût sera nettement réduit si l'on y pense dès la conception. Nous avons encore des progrès à faire... »

Jean R. Daussy a rappelé ensuite quelques données chiffrées : « La France compte 4 à 5 millions de personnes déficientes et 12 millions de personnes âgées. L'Europe compte 175 millions de personnes dont les besoins en accessibilité sont immédiats. En 2050 en Europe, la population en âge de travailler aura diminué de 48 millions de personnes actives du à la baisse de la natalité et parallèlement, grâce à l'augmentation de l'espérance de vie, nous compterons alors environ 58 millions de retraités supplémentaires.

Face à cette situation, l'objectif de Cobaty est de permettre une transversalité entre les Ministères, les personnes handicapées et les professionnels du Bâtiment. » Et de rappeler aussi l'opportunité que présente ce marché de l'Accessibilité pour les professionnels...

« Les autres pays d'Europe se positionnent. A nous maintenant d'abattre les cloisons ! »

Les questions de l'assistance, après

ces différentes interventions, ont été nombreuses et le prix de revient de l'adaptation des logements est resté au centre du débat !

Le mot de la fin est revenu au Président du District, Ubald Silvestri, qui a chaleureusement remercié l'Association Flandre Artois pour l'organisation de cet événement.

Et de conclure : « L'objectif est donné : l'accès à tout pour tous. Il faut se débarrasser de la culture de l'exception ! » Une mission dont Cobaty entend bien être le messager...

### 30 mars 2006 : l'Accessibilité au programme des Districts

« Un environnement accessible à tous : personnes valides, âgées et/ou déficientes » : cette rencontre a été



Patrick Gohet

organisée à l'Unesco Paris par Cobaty Paris Rive-Gauche, accompagnée par les Districts 4 et 8.

Compte-rendu dans le prochain Cobatynfo...

## Cobaty France : les dates à retenir

12/13/14 mai		Rencontres de printemps à Cherbourg
12 mai	9 h 30 à 12 h 00	B.N. à Cherbourg
2/3/4 juin		Séminaire à Bazas
2 juin	12 h 00 à 14 h 00	B.N. à Bazas
	15 h 30 à 18 h 30	CAN à Bazas
3 juillet	10 h 00 à 12 h 30	B.N. au siège
7/8/9/10 septembre		Rencontres Euroméditerranéennes à Beyrouth
7 septembre		B.N. à Beyrouth
5/6/7/8 octobre		Congrès de Nîmes
5 octobre	9 h 30	B.N. à Nîmes
	14 h 00	CAN à Nîmes
	16 h 00 à 18 h 00	Vie de Cobaty
6 novembre	10 h 00 à 12 h 30	B.N. au Siège
11 décembre	10 h 00 à 12 h 00	B.N. au Siège
	14 h 30 à 17 h 00	CAN au Siège
12 décembre	9 h 00 à 13 h 00	COF et AG au Siège

BN = Bureau National - CAN = Conseil d'Administration National - COF = Conseil d'Orientation Fédéral

## Cobatynfo

La Lettre quadrimestrielle de Cobaty France

Directeur de la publication : Jacques Wermuth

Rédactrice en chef : Martine Puech  
Avec la collaboration de Nicole Bigas et Michel Levron

COBATY 6 rue de Clichy 75009  
PARIS - Tél. : 01 40 23 94 13

Fax : 01 40 82 92 40

e-mail : communication@cobaty.com  
Site web : www.cobaty.com

N° ISSN 1634 - 8362 Reproduction des photos et des articles interdite sauf accord des auteurs